



TOUTE LA DIMENSION DE L'ACTION SOCIALE

La CGT est particulièrement attachée à l'action sociale dans nos ministères. Il s'agit d'un droit important pour les personnels. La crise actuelle, nous en prouve un peu plus encore l'importance et le devoir incontournable de l'employeur vis-à-vis des agents. Elle n'est pas et ne doit pas être un élément de rémunération mais, au contraire, un droit individuel pour toutes et tous.

Aujourd'hui, la politique d'austérité frappe l'ensemble des salariés. Elle n'épargne pas la Fonction publique, nos administrations en tête. Cette politique de budget restreint s'attaque de plein fouet aux droits des agents des Finances, notamment au travers de l'action sociale, alors qu'ils sont de plus en plus nombreux à être fragilisés.

La CGT se battra pour conquérir un droit à l'action sociale de haut niveau, moderne et solidaire.



ALLER PLUS LOIN

L'action sociale conformément à la loi de juillet 2010 doit faire l'objet de processus de négociations à Bercy.

Lors de notre dernier congrès, nous avons ciblé les principales revendications sur lesquelles nous porterons nos efforts. Tout d'abord, il convient de mettre fin aux gels budgétaires et obtenir une augmentation des moyens dédiés à l'action sociale, d'au moins 3 % de la masse salariale des actifs et des retraités, pour :

- l'acquisition de logements sociaux,
- une restauration collective de qualité et la revalorisation des titres restaurant,
- des places nouvelles dans les structures d'accueil de la petite enfance,
- un développement de l'accès au sport, aux loisirs et à la culture.

Au niveau de la gestion, la CGT lance un vaste débat afin de réfléchir à une gestion directe des budgets sociaux dans les différentes structures. Cela nécessitera une grande campagne d'information, de réflexion et de débats sur ces questions à la fois juridiques et sociales dont la finalité est d'obtenir, pour l'ensemble des agents des Finances, de nouvelles conquêtes sociales.

FÉDÉRATION DES FINANCES CGT

TÉL : 01 55 82 76 66

Courriel : finances@cgt.fr

Site : www.finances.cgt.fr

**ACTION SOCIALE,
POUR OBTENIR
LE MEILLEUR
JE VOTE CGT**

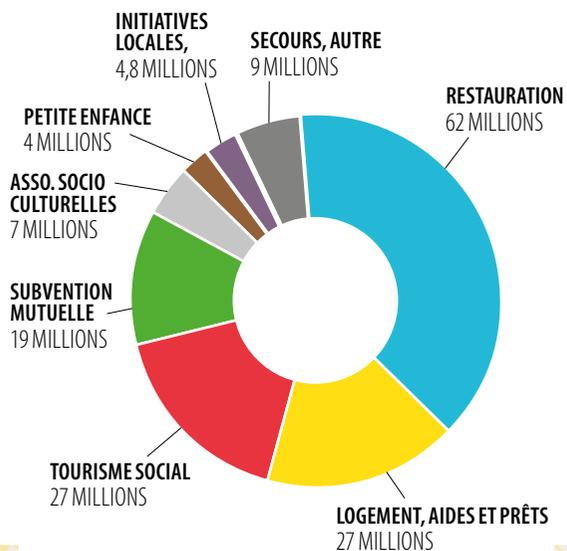




LES POLITIQUES SOCIALES À BERCY

L'État consacre actuellement, dans nos ministères économiques et financiers, environ 180 millions d'euros aux politiques sociales. Cette enveloppe, somme toute modeste au regard des réels besoins des personnels, se répartit entre la santé et la sécurité au travail pour 20 millions et l'action sociale pour les 160 millions restants.

Ce budget d'action sociale est composé, tout à la fois, de la restauration, du logement, des aides et prêts, du tourisme social, de la petite enfance, de la subvention à la MGEFI, des subventions aux différentes associations dans le champ du ministère (Atscaf par exemple),...



UNE SITUATION QUI DOIT S'AMÉLIORER

Aujourd'hui encore, nous devons nous battre pour préserver le budget alloué à l'action sociale. Et, même s'il peut paraître à certains conséquent, il est largement insuffisant et bien loin de satisfaire les attentes légitimes des agents. Vos revendications, nous les portons au quotidien dans les instances d'action sociale. N'hésitez d'ailleurs pas à nous solliciter pour nous en faire part.

Une des principales revendications que nous portons, sans relâche, auprès du ministère est d'obtenir la fin des gels budgétaires et l'augmentation des moyens dédiés à l'action sociale. Le budget d'action sociale devrait être d'au moins 3 % de la masse salariale (actifs et retraités). Nous en sommes encore très loin !

L'action sociale au ministère, son efficacité et même son existence sont intimement liées aux luttes et aux mobilisations des personnels. Tout ce dont nous bénéficions aujourd'hui a ainsi été obtenu par la lutte des agents et l'implication de leurs représentants syndicaux, en particulier de la CGT.

QUELQUES AVANCÉES

Malgré un contexte difficile, quelques avancées ont pu être obtenues ces dernières années, telles que :

- l'accès de tous, actifs et retraités, fonctionnaires comme personnels de droit privé des associations, aux prêts sociaux,
- plus de logements sociaux,
- une restauration collective plus proche des lieux de travail,
- une aide aux enfants des personnels, notamment étudiants pour se loger.

Bien entendu, c'est très insuffisant mais pour réellement peser en faveur d'une action sociale de meilleure qualité, il nous faut créer un véritable rapport de force.

L'IMPORTANCE DE VOTER POUR LA CGT

Lors des élections professionnelles de 2014, votre vote déterminera le nombre de représentants de chaque organisation syndicale élus dans les instances d'action sociale. Le vote au Comité technique ministériel déterminera en effet le nombre de sièges que vous attribuerez à la CGT pour porter vos revendications et vous représenter au Conseil national d'action sociale et au Conseil départemental d'action sociale.

